

**(WSP)**

# **Eagle™ Fungicide**

Sachets hydrosolubles

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**PRINCIPE ACTIF : Myclobutanil 40 %**  
granulés dispersables dans l'eau

**ATTENTION**  **POISON**

**AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX**

**CONTENU NET: 85 g**

**(OVERPACK)**



# Eagle™ Fungicide

<b>GROUPE</b>	<b>3</b>	<b>FONGICIDE</b>
---------------	----------	------------------

**en sachets hydrosolubles**

**COMMERCIAL**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : Myclobutanil 40 %  
granulés dispersables dans l'eau

N° D'HOMOLOGATION 26585 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ATTENTION**  **POISON**

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX

NE PAS VENDRE LES SACHETS HYDROSOLUBLES INDIVIDUELLEMENT

CONTENU NET: 0,340 KG (4 X 85 g sachets hydrosolubles)

**Corteva Agriscience Canada Company**

2450, 215 – 2<sup>nd</sup> Street S.W.

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

**PRÉCAUTIONS**  
**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**  
**NE PAS APPLIQUER PAS VOIE AÉRIENNE**

Dangereux pour les humains et les animaux domestiques. Irritant pour les yeux. Sensibilisant cutané potentiel. Peut causer une irritation du nez, de la gorge et de la peau. Produit nocif s'il est avalé, inhalé ou absorbé par la peau. **ÉVITER** tout contact avec les yeux ou la peau et **NE PAS** inhaler le brouillard de pulvérisation.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive vers des zones habitées ou des aires d'activité humaine (par exemple, maisons, chalets, écoles et aires récréatives) est faible, compte tenu de la vitesse et de la direction du vent, de l'inversion des températures, du matériel d'application et des réglages du pulvérisateur.

Garder à portée de main l'équipement de protection individuelle suivant afin de pouvoir l'utiliser immédiatement en cas d'urgence (comme un bris de l'emballage, un déversement ou une panne du matériel) : une combinaison à l'épreuve des produits chimiques, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques, un casque à l'épreuve des produits chimiques et un respirateur.

Appliquer uniquement au moyen d'une rampe d'aspersion, d'un matériel de chimigation ou d'un pulvérisateur portatif ayant fait l'objet des réglages appropriés selon les instructions de l'étiquette.

Pour le traitement des pelouses, appliquer uniquement au moyen d'une rampe d'aspersion ou un pulvérisateur portatif ayant fait l'objet des réglages appropriés.

Utilisation interdite aux particuliers et aux personnes non certifiées.

**NE PAS** utiliser en zone résidentielle (sauf les terrains de golf). On entend par zone résidentielle un site où des personnes, y compris des enfants, pourraient être exposées pendant ou après la pulvérisation, notamment à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu, des bâtiments publics ou de tout autre endroit où le public, y compris les enfants, pourrait être exposé.

**Équipement de protection individuelle**

Porter des lunettes de protection, des gants à l'épreuve des produits chimiques remontant jusqu'au milieu de l'avant-bras ou aux coudes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques, un chapeau à large bord, une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un pantalon long et un vêtement à manches longues et un respirateur pendant le mélange, le chargement et l'application du produit. Le pantalon ou la combinaison doit retomber par-dessus les chaussures pour éviter toute infiltration.

Enlever l'équipement de protection immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants et des chaussures avant de les retirer. Dès que possible, se laver soigneusement et changer de vêtements. Jeter les vêtements et les matériaux absorbants imbibés du produit concentré ou très contaminés. **NE PAS** les réutiliser. Laver les autres vêtements souillés séparément à l'eau chaude avant de les réutiliser. Se laver les mains et le visage soigneusement après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

**NE PAS** entrer sur un site traité dans les 12 heures suivant l'application du produit, quel que soit le type de culture (sauf si un délai de sécurité plus long est conseillé), ou avant que le produit pulvérisé ne soit sec dans le cas des terrains de golf. Porter des gants, un vêtement à manches longues, un pantalon long, un chapeau et des bottes de travail pour entrer dans les sites et les serres traités, y compris pour la récolte, la taille, l'éclaircissage, l'égourmandage ou pour toute autre pratique agricole dans le site traité.

**NE PAS** appliquer le produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Les personnes non protégées doivent être évacuées du site à traiter. Seuls les utilisateurs portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à entrer dans le site de traitement pendant l'application.

### **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

### **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

### **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

**TOXIQUE** pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**. L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (par exemple, sols sableux) ou encore où la nappe phréatique est peu profonde. Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site et la rive du plan d'eau.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans un endroit frais et sec, au-dessus du point de congélation. Les sachets hydrosolubles risquent de s'effriter à moins de 0 °C. Ne retirer les sachets hydrosolubles du contenant que pour utilisation immédiate.

Ne pas entreposer ni éliminer d'une manière qui risque de contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux. Les déchets de pesticides sont toxiques. L'élimination des résidus de pesticides, des mélanges de pulvérisation ou des rinçures par des moyens inappropriés est interdite. S'il est impossible d'éliminer ces déchets selon les instructions figurant sur l'étiquette, contacter l'organisme de réglementation provincial ou le fabricant.

### **ÉLIMINATION**

1. Lorsque tous les sachets hydrosolubles ont été utilisés, rendre le suremballage inutilisable.
2. Éliminer le suremballage conformément à la réglementation provinciale.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Booklet)



# Eagle™ Fungicide

GROUPE	3	FONGICIDE
--------	---	-----------

en sachets hydrosolubles

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : Myclobutanil 40%  
granulés dispersables dans l'eau

N° D'HOMOLOGATION 26585 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ATTENTION**  **POISON**

AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX

NE PAS VENDRE LES SACHETS HYDROSOLUBLES INDIVIDUELLEMENT

CONTENU NET: 0,340 KG (4 X 85 g sachets hydrosolubles)

**Corteva Agriscience Canada Company**

2450, 215 – 2<sup>nd</sup> Street S.W.

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

**PRÉCAUTIONS**  
**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**  
**NE PAS APPLIQUER PAS VOIE AÉRIENNE**

Dangereux pour les humains et les animaux domestiques. Irritant pour les yeux. Sensibilisant cutané potentiel. Peut causer une irritation du nez, de la gorge et de la peau. Produit nocif s'il est avalé, inhalé ou absorbé par la peau. **ÉVITER** tout contact avec les yeux ou la peau et **NE PAS** inhaler le brouillard de pulvérisation.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive vers des zones habitées ou des aires d'activité humaine (par exemple, maisons, chalets, écoles et aires récréatives) est faible, compte tenu de la vitesse et de la direction du vent, de l'inversion des températures, du matériel d'application et des réglages du pulvérisateur.

Garder à portée de main l'équipement de protection individuelle suivant afin de pouvoir l'utiliser immédiatement en cas d'urgence (comme un bris de l'emballage, un déversement ou une panne du matériel) : une combinaison à l'épreuve des produits chimiques, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques, un casque à l'épreuve des produits chimiques et un respirateur.

Appliquer uniquement au moyen d'une rampe d'aspersion, d'un matériel de chimigation ou d'un pulvérisateur portatif ayant fait l'objet des réglages appropriés selon les instructions de l'étiquette.

Pour le traitement des pelouses, appliquer uniquement au moyen d'une rampe d'aspersion ou un pulvérisateur portatif ayant fait l'objet des réglages appropriés.

Utilisation interdite aux particuliers et aux personnes non certifiées.

**NE PAS** utiliser en zone résidentielle (sauf les terrains de golf). On entend par zone résidentielle un site où des personnes, y compris des enfants, pourraient être exposées pendant ou après la pulvérisation, notamment à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu, des bâtiments publics ou de tout autre endroit où le public, y compris les enfants, pourrait être exposé.

**Équipement de protection individuelle**

Porter des lunettes de protection, des gants à l'épreuve des produits chimiques remontant jusqu'au milieu de l'avant-bras ou aux coudes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques, un chapeau à large bord, une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un pantalon long et un vêtement à manches longues et un respirateur pendant le mélange, le chargement et l'application du produit. Le pantalon ou la combinaison doit retomber par-dessus les chaussures pour éviter toute infiltration.

Enlever l'équipement de protection immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants et des chaussures avant de les retirer. Dès que possible, se laver soigneusement et changer de vêtements. Jeter les vêtements et les matériaux absorbants imbibés du produit concentré ou très contaminés. **NE PAS** les réutiliser. Laver les autres vêtements souillés séparément à l'eau chaude avant de les réutiliser. Se laver les mains et le visage soigneusement après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

**NE PAS** entrer sur un site traité dans les 12 heures suivant l'application du produit, quel que soit le type de culture (sauf si un délai de sécurité plus long est conseillé), ou avant que le produit pulvérisé ne soit sec dans le cas des terrains de golf. Porter des gants, un vêtement à manches longues, un pantalon long, un chapeau et des bottes de travail pour entrer dans les sites et les serres traités, y compris pour la récolte, la taille, l'éclaircissage, l'égourmandage ou pour toute autre pratique agricole dans le site traité.

**NE PAS** appliquer le produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Les personnes non protégées doivent être évacuées du site à traiter. Seuls les utilisateurs portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à entrer dans le site de traitement pendant l'application.

### **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

### **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

### **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

**TOXIQUE** pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages. **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**. L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (par exemple, sols sableux) ou encore où la nappe phréatique est peu profonde. Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site et la rive du plan d'eau.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans un endroit frais et sec, au-dessus du point de congélation. Les sachets hydrosolubles risquent de s'effriter à moins de 0 °C. Ne retirer les sachets hydrosolubles du contenant que pour utilisation immédiate.

Ne pas entreposer ni éliminer d'une manière qui risque de contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux. Les déchets de pesticides sont toxiques. L'élimination des résidus de pesticides, des mélanges de pulvérisation ou des rinçures par des moyens inappropriés est interdite. S'il est impossible d'éliminer ces déchets selon les instructions figurant sur l'étiquette, contacter l'organisme de réglementation provincial ou le fabricant.



## ÉLIMINATION

1. Lorsque tous les sachets hydrosolubles ont été utilisés, rendre le suremballage inutilisable.
2. Éliminer le suremballage conformément à la réglementation provinciale.
3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## INFORMATION GÉNÉRALE

Le Fongicide Eagle pour gazons et plantes ornementales est un fongicide à action curative et préventive recommandé pour la suppression des maladies spécifiés sur l'étiquette. Son action est optimale lorsqu'il est appliqué de façon régulière dans un programme de pulvérisation préventive.

## PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

- Ne pas faire paître le bétail dans la zone traitée. Ne pas nourrir le bétail ou la volaille avec les résidus provenant de la taille des arbustes ou du gazon traités.
- Garder à l'abri du gel.

Le Fongicide Eagle se présente sous forme de granulés solubles emballés dans un sac hydrosoluble scellé. **NE PAS** ouvrir ni percer le sac hydrosoluble sans raison. **NE PAS** utiliser un sac hydrosoluble qui a été ouvert ou percé. Si, en ouvrant le contenant, il y a des sacs brisés, éviter tout contact avec le produit et ne pas l'inhaler. Porter une combinaison et des gants à l'épreuve des produits chimiques et un respirateur pour éliminer les sacs hydrosolubles brisés selon les instructions de la rubrique

## ÉLIMINATION.

Comme ce produit n'est pas homologué pour utilisation dans un habitat aquatique, **NE PAS** l'utiliser pour supprimer les organismes aquatiques nuisibles.

**NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat ni quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat ni quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** orienter le jet au-dessus des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans le site de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur du site, côté face au vent).

**NE PAS** appliquer par voie aérienne.

Appliquer à la dose recommandée en utilisant un volume de pulvérisation maximal de 1 000 L par hectare, sauf indication contraire.

## Mélanges en réservoir

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca) pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur cette étiquette ou non spécifiquement recommandé par Corteva Agriscience Canada Company/Dow AgroSciences Canada Inc.

### **Taux d'utilisation**

Bien lire, comprendre et suivre les taux d'utilisation et les restrictions indiqués sur l'étiquette. Pour une application adéquate, déterminer l'étendue de la zone à traiter, le taux d'utilisation recommandé sur l'étiquette, et le volume d'eau à être appliqué sur la zone. Ne préparer que la quantité de solution à pulvériser requise pour traiter la zone délimitée. Il est recommandé d'effectuer un étalonnage soigné de l'équipement de pulvérisation avant de commencer.

### **Manipulation**

Ces sachets de Fongicide Eagle sont hydrosolubles. Ne pas les laisser se mouiller avant de les ajouter au réservoir du pulvérisateur. Ne pas manipuler les sachets avec des mains ou des gants mouillés. Toujours resceller le sac afin de protéger les sachets non utilisés. Ne retirer les sachets hydrosolubles du suremballage que pour les ajouter directement au réservoir du pulvérisateur.

### **Mélange**

Toujours ajouter le Fongicide Eagle à la solution avant d'y mettre tout autre produit homologué pour utilisation spécifique décrite sur cette étiquette. Ajouter par agitation dans le réservoir du pulvérisateur le nombre requis de sachets non ouverts tel que déterminé par les recommandations de dosage. Selon la température de l'eau et le degré d'agitation, les sachets devraient se dissoudre complètement en cinq minutes environ à partir du moment où ils ont été ajoutés à l'eau.

Note : Les sachets hydrosolubles de Fongicide Eagle doivent être complètement dissous avant d'ajouter des huiles de pulvérisation ou des produits contenant du bore aux mélanges à pulvériser.

### **MODE D'EMPLOI**

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UN EFFET FONGICIDE IRRÉGULIER OU DES DOMMAGES AUX CULTURES.

#### **Mode d'application**

Équipement terrestre : L'équipement d'application doit être correctement calibré et doit fournir une pulvérisation uniforme.

Appliquer à la dose recommandée en utilisant un volume de pulvérisation maximal de 1 000 L par hectare, sauf indication contraire.

Pulvérisateurs manuels ou sous pression : Appliquer sur les feuilles des plantes ornementales en volume suffisant pour bien couvrir jusqu'au ruissellement. .

**Herbe à gazon** - Pour utilisation sur terrains de golf seulement. Ne pas appliquer sur les pelouses de zones résidentielles ou récréatives. Ne pas appliquer dans les gazonnières. Observer la dose d'application maximale pour la pelouse des terrains de golf doit être de 7,3 grammes par 100 mètres carrés (0,73 kg m.a./ha) et une superficie maximale traitée par jour de 8 hectares.

Le Fongicide Eagle doit être utilisé selon des pratiques de gestion du gazon qui favorisent la santé des plantes et une suppression optimale des maladies. Pour choisir le fongicide à utiliser, il est important de bien identifier quel est l'organisme qui cause la maladie. Avoir recours à des trousse de diagnostic, à des conseillers en matière de lutte antiparasitaire, ou à d'autres méthodes d'identification pour établir des stratégies de suppression des maladies.

Une suppression optimale de la maladie est atteinte lorsque le Fongicide Eagle est appliqué au taux décrit ci-dessous dans le cadre d'un programme préventif de suppression de la maladie.

Le Fongicide Eagle doit être utilisé avec suffisamment d'eau afin d'assurer une couverture complète. Pour la brûlure en plaques, utiliser environ 4 litres par 100 mètres carrés.

Pour la suppression de la brûlure en plaques, appliquer 15-18,25 grammes de Fongicide Eagle par 100 mètres carrés. Commencer les applications avant ou aussitôt qu'apparaissent les premiers signes ou symptômes de la maladie. Une suppression optimale est atteinte lorsque le Fongicide Eagle est appliqué selon un calendrier préventif de 14 à 21 jours. Ne pas effectuer plus de 2 applications par année avec un minimum de 14 jours entre les applications.

Si les conditions de développement de la maladie sont optimales, le délai entre chaque application doit être au minimum et à un taux de 18,25 grammes par 100 mètres carrés.

Ne pas appliquer par le biais d'un système d'irrigation. Laisser les zones pulvérisées sécher avant d'effectuer un arrosage ou une coupe. Pour de meilleurs résultats, appliquer les fongicides après avoir coupé le gazon.

Utiliser le Fongicide Eagle en rotation avec un fongicide dont le mode d'action est différent, ou mélangé en cuve avec un fongicide dont le mode d'action est différent (voir ci-dessous). Cette alternance ou ce mélange de fongicides aux modes d'action différents empêcheront ou retarderont la sélection de souches fongiques à sensibilité réduite.

Le Fongicide Eagle peut être mélangé en cuve avec le fongicide Daconil et appliqué selon un calendrier préventif de 21 à 28 jours. Consulter l'étiquette du fongicide Daconil pour les recommandations précises et les directives d'utilisation de ce produit.

#### **Délais de sécurité**

Délais de sécurité pour la tonte, l'arrosage, l'irrigation, l'aération, la fertilisation, la taille manuel, le réparation, le désherbage mécanique, le dépistage des organismes nuisibles, l'ensemencement, le déplacement des trous et l'entretien est avant que le produit soit sec.

Délais de sécurité pour le repiquage du gazon traité est de 12 jours.

#### **Roses et genévriers - pour utilisation extérieure seulement.**

Pour assurer une meilleure suppression de la maladie, appliquer le Fongicide Eagle selon un calendrier préventif avec suffisamment d'eau et de pression pour bien couvrir les feuilles jusqu'au ruissellement. Il est recommandé d'appliquer le Fongicide Eagle à un taux de 30 grammes par 100 litres d'eau (0,3 gramme par litre ou un sachet dans 280 litres) Pour roses ne pas effectuer plus de 4 applications par année avec un minimum de 10 jours entre les applications. Pour genévriers, ne pas effectuer plus de 4 applications par année avec un minimum de 14 jours entre les applications. Pour des pulvérisations concentrées, ajuster les quantités en conséquence. Les plantes traitées doivent être entretenues afin d'assurer une croissance vigoureuse. Les plantes soumises à un stress nutritionnel, hydrique ou autre ne réagiront pas aussi bien au traitement que celles qui sont bien entretenues. Une surdose de Fongicide Eagle peut entraîner la virescence des feuilles (maladie du greening) et des entrenoeuds plus courts. Si une de ces conditions apparaît, réduire le taux d'utilisation du fongicide, mais ne pas prolonger le calendrier d'application.

Il est impossible d'évaluer la tolérance au Fongicide Eagle de toutes les variétés de plantes ornementales. Il incombe à l'utilisateur de tester les réactions phytotoxiques possibles en traitant un nombre limité de plantes, aux taux d'utilisation recommandés, avant d'effectuer un traitement à grande échelle.

#### **Roses**

Pour supprimer le blanc et la tache noire, appliquer le Fongicide Eagle selon un calendrier de 14 jours. Si les signes de maladie sont plus graves, réduire les intervalles d'application à 10 jours.

### Délais de sécurité

Délais de sécurité est de 12 jours pour toutes les activités.

### Genévriers

Pour supprimer la rouille, appliquer le Fongicide Eagle en août et en septembre tous les 14 jours. Pour une meilleure suppression, mélanger en cuve avec le fongicide Dithane™ DG à un taux de 150 grammes par 100 litres (1,5 gramme par litre). Effectuer la pulvérisation des plantes la première année car la rouille peut infester le feuillage durant plus d'une année.

### Délais de sécurité

Délais de sécurité est de 0.5 jours pour toutes les activités.

**AVIS À L'UTILISATEUR** : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Corteva Agriscience Canada Company et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Corteva Agriscience Canada Company ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'utilisateur assume tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Corteva Agriscience Canada Company de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

### MODE D'EMPLOI

**HERBE À GAZON** - Pour supprimer la plaque brune, la moisissure grise des neiges, la rouille noire et la tache estivale.

**Plaque brune** : Appliquer le Fongicide Eagle à un taux de 18g/100m<sup>2</sup> tous les 14 jours si nécessaire. Ne pas effectuer plus de 2 applications par année.

**Rouille de la tige**: Appliquer le Fongicide Eagle à un taux de 18g/100m<sup>2</sup> tous les 28 jours si nécessaire. Ne pas effectuer plus de 2 applications par année.

**Tache estivale** : Appliquer le Fongicide Eagle à un taux de 18g/100m<sup>2</sup> tous les 30 jours. Ne permet le contrôle qu'en cas de maladie bénigne ou modérée.

Observer la dose d'application maximale pour la pelouse des terrains de golf doit être de 18,25 grammes par 100 mètres carrés (0,73 kg m.a./ha) et une superficie maximale traitée par jour de 8 hectares.

Consulter l'étiquette principale du Fongicide Eagle avant l'utilisation pour obtenir des détails et des instructions supplémentaires.

LIRE LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

### ZONES TAMPONS

Il est nécessaire de respecter les zones tampons précisées dans le tableau suivant entre le point d'application directe du produit et la lisière des habitats terrestres vulnérables (comme les prairies, les régions boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon (mètres) requise pour la protection des habitats suivants :				
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens et marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Graminée à gazon (terrains de golf) Arbustes de genévrier		1	0	1	1	1
Pulvérisateur pneumatique	Arbre de genévrier	Début de la croissance	2	0	3	1	1
		Fin de la croissance	1	0	2	1	1

### RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, Eagle Fungicide contient un fongicide du groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à EAGLE FUNGICIDE et à d'autres fongicides du groupe 3. Au fil du temps, il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme une activation du métabolisme. Il est recommandé de suivre des stratégies adaptées à la gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Le cas échéant, utiliser Eagle Fungicide ou les fongicides du même groupe 3 en alternance avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes agents pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides ou des bactéricides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés. Utiliser les fongicides ou les bactéricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique. Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides ou les bactéricides au moment propice..
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance. Informer Corteva Agriscience Canada Company en présence d'une baisse possible de sensibilité à Eagle Fungicide chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un mode d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un agent pathogène précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca).

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.